



«Mieux vaut investir dans la prévention que dans le curatif.»

Photo: Shutterstock

Financement de la vieillesse

2^e partie: **solutions possibles**

Un changement de paradigme dans le secteur de la santé devient urgent, explique dans une interview **Stéfanie Monod**.

La coauteure d'une étude sur la gouvernance de ce secteur appelle encore à améliorer la coordination entre les cantons.

Stéfanie Monod est professeure titulaire à l'Université de Lausanne et co-cheffe du Département d'épidémiologie et systèmes de santé à Unisanté. Spécialiste en médecine interne générale et gériatrie, elle est une experte suisse des défis liés au vieillissement.



Interview: **Camille-Angelo Aglione**

Dr. Monod, pourquoi le vieillissement démographique est un enjeu pour les politiques publiques?

Stéfanie Monod: Ce n'est pas seulement une question d'augmentation de l'espérance de vie, c'est aussi l'arrivée à la retraite des baby-boomers, combinée à une baisse continue des naissances. Ce triple phénomène modifie la structure de notre population, avec une base réduite d'actifs pour une population vieillissante en forte croissance. Ce déséquilibre pose des questions cruciales quant à l'organisation des soins, des infrastructures et à la gestion des ressources humaines.

Quels sont les impacts de cette transition sur le secteur des soins?

SM: Un rapport de l'OBSAN de 2022 prévoit une augmentation des besoins en soins à domicile de 40 %, en logements protégés de 50 %, et de 65 % en places d'EMS. Aucun canton ne peut être serein face à ces défis et même si les infrastructures pouvaient être réalisées, la

pénurie de personnel ne permettait pas de les faire fonctionner.

On va donc devoir en faire moins?

SM: On va surtout assister à des arbitrages. Car le vieillissement démographique n'est pas le seul défi. Le changement climatique aussi impose des investissements importants pour mener à une transition. De même que les défis sécuritaires pèsent toujours plus lourdement dans l'équation. Face à cette conjonction on ne va pas pouvoir se contenter de faire un peu plus de tout, il va falloir prioriser et utiliser les ressources judicieusement.

Il y a-t-il des solutions en vue, par exemple dans le domaine de la santé?

SM: Le système doit être réinventé. Il est encore aujourd'hui trop centré sur le soin curatif. Il est essentiel d'adopter une approche préventive, en investissant no-

tamment dans la petite enfance et la santé mentale des jeunes. En même temps, il faudra renforcer les soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie. Ces changements nécessiteront un engagement collectif, tant au niveau local que national.

Un engagement local? Mais la santé n'est-elle pas l'affaire des cantons?

SM: L'engagement local est indispensable, dans la santé, mais aussi dans l'organisation des soins de longue durée. En septembre j'étais invitée par la Fédération valaisanne des retraités pour une rencontre avec les candidats aux élections communales. Lors de cette soirée des exemples concrets ont été présentés dans lesquels l'investissement de communes ou le soutien à des projets locaux permettent d'améliorer le bien-vieillir et renforcent l'inclusion et la santé des aîné·e·s.

Nous devons tous être impliqué·e·s, que ce soit en tant que proches aidant·e·s, payeur·se·s de primes ou citoyen·ne·s engagé·e·s. La participation collective est essentielle pour réussir à relever ces défis, mais surtout c'est une question de démocratie puisqu'il y aura des arbitrages à faire. Le préambule de la Constitution suisse le souligne d'ailleurs très bien: «La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.» ■



Camille-Angelo Aglione

Directeur de l'association valaisanne des EMS (AVALEMS).

✉ camille-angelo.aglione@avalems.ch

L'heure est à une loi fédérale sur la santé

Une étude, réalisée par Université et financée par l'Académie Suisse des Sciences Médicales, examine la gouvernance du système de santé suisse et propose une refonte législative pour améliorer son efficacité. Ses auteur·e·s soulignent les lacunes actuelles, notamment le manque de coordination entre la Confédération et les cantons, et l'absence d'une vision globale de la santé publique.

Aucune loi fédérale n'encadrant globalement la santé publique, chaque canton développe sa propre

stratégie, ce qui entraîne des disparités dans la qualité des soins et dans l'accès aux prestations. Ce morcellement complique la mise en œuvre d'initiatives nationales face aux défis du vieillissement de la population et des épidémies.

Les auteur·e·s recommandent l'introduction d'une loi fédérale sur la santé, fixant des objectifs communs et améliorant la coopération entre les acteurs du système. Cette loi favoriserait l'engagement des autorités, des citoyen·ne·s et des professionnel·le·s de la santé. Elle

inclurait également un cadre national pour la gestion des données de santé, essentielle pour évaluer et améliorer les performances du système. La consolidation des données aiderait à surveiller la santé de la population et à identifier les inégalités.

Enfin, la loi viserait à garantir l'accès aux soins pour toutes et tous, à établir des principes d'équité et à ancrer la prévention dans le système de santé suisse, en promouvant des approches intersectorielles pour lutter contre les déterminants sociaux de la santé. ■